

Portrait du Père Lagrange de Jean Guitton, Ed. Robert Laffond, 1992.

Nota : le Père Lagrange a rédigé ses mémoires ; elles ont été publiées en 1967.

« Tant qu'il y aura des intelligences et des cœurs sur cette planète, Jésus demeurera, comme le disait Goethe, *un Problème pour celui qui pense*. Et, plus encore, comme le disait Pascal, *un Mystère pour celui qui croit*. »

M'interrogeant sur Jésus, je consultais les maîtres, tant partisans que négateurs, étant surtout sensible à leur méthode. La foi chrétienne repose sur l'historicité de Jésus et la véracité du témoignage qui lui est rendu. Le Père Lagrange, en creusant des fouilles et en creusant des langues, révèle aux négateurs qu'ils ont des a-priori malhonnêtes. Lagrange, dans la veine de Lacordaire, ne voulait comme seul critère de vérité que la conformité avec l'expérience. « Lorsqu'il posa la première pierre de l'Ecole Biblique de Jérusalem le 5 Juin 1891, il enfouit dans le sol un fragment de la tunique du Père Lacordaire. » Il fit de même avec un fragment de soutane du Saint Curé d'Ars. « Le rôle de tout précurseur est ingrat : ceux qui sont en avance sur leur temps le paient par le sacrifice. Au regard de leurs contemporains, ce sont des extravagants : de fait, ils avancent, hors des voies admises, ils heurtent l'opinion. »

Le Père Lagrange est né le 7 Mars 1855, joue de la première fête de Saint Thomas d'Aquin. Il est de Lyon par ses parents et a grandi à Bourg-en-Bresse. Son père le voudrait dans l'industrie, puis lui demande de faire Saint-Cyr. Il le prépare donc et se saborde à l'oral. Il part faire son droit à Paris. Après un moment de vie mondaine, il revient à une vie plus religieuse, et quitte la voie du notariat pour les dominicains. Il fut accueilli à Saint Maximin par le Père Cormier, avec lequel il échangea longtemps par écrit. En 1880, les religieux sont expulsés de France, le Père Lagrange part donc faire ses études à Salamanque. En plus de Saint Thomas d'Aquin, il étudie les langues anciennes, dont l'hébreu. Puis, en Autriche, il apprend l'assyrien, le syriaque, l'arabe. Le Père Lagrange voulait faire à Toulouse un corps de dominicains versés dans l'étude biblique ; on l'envoie à Jérusalem fonder une école d'Ecriture Sainte : dans un lieu inadapté, sans professeurs, sans bibliothèque, sans argent.

Mais, arrivé sur place, il ressent une « extase historique » et passe plusieurs mois à sillonner la Palestine à cheval. Le 15 Novembre 1890, fête de Saint Albert le Grand, il ouvre l'« Ecole pratique des Etudes Bibliques ». Le Père Lagrange, en plus des langues, enseigne l'archéologie, pour « relier le monument au document ». En Janvier 1892, sortira la Revue Biblique, conçue à Jérusalem et imprimée et diffusée à Paris. Il obtient du Sultan de Constantinople l'autorisation de reconstruire le sanctuaire de Saint Etienne. Léon XIII l'encourage en 1892, et publie l'encyclique Providentissimus (sur les études bibliques) en 1893. Le Père Lagrange publie « La méthode historique » en 1903, donc bien avant les fouilles qui suivront la Seconde Guerre mondiale et qui fourniront de la matière aux disciples de cette méthode !

Le Père Lagrange avance de quelques années : incompris, il est accusé de rationalisme. De 35 ans à 82 ans, le Père Lagrange n'a rien entrepris de publier sans l'autorisation de ses supérieurs. La période la plus dure sera 1903-1913. « L'encre des savants hommes d'Eglise est-elle l'équivalent du 'sang' des martyrs ? » En 1898, le Patriarche Latin de Jérusalem, Mgr Piavi, vient rendre visite aux dominicains... puis dénonce à Rome le Père Lagrange comme tendant vers le rationalisme Allemand. Ce qui pousse certains à la prudence, et à ne pas lui envoyer d'étudiants. Mr Rampolla, Secrétaire d'Etat de Léon XIII, encourage le Père Lagrange. Mais, à cause du veto de l'Autriche-Hongrie, il ne sera pas élu Pape ; ce sera l'archevêque de Venise qui sera élu et prendra le nom de Pie X.

Le Commentaire de la Genèse du Père Lagrange, jugé trop osé, est interdit de publication.

En 1908, l'abbé Loisy est excommunié ; et, étant reçu au Collège de France, il devient libre de s'exprimer ; tandis que le Père Lagrange, lui, demeure muselé... Les Jésuites lui tirent dans les pattes : en 1909, l'Institut Biblique Pontifical est fondé à Rome et leur est confié, en la personne du Père Fonck (qui a déclaré une guerre personnelle au Père Lagrange, déclarant qu'il « lui cassera les reins ») ; cet adjectif signifie une rude concurrence. Les Jésuites donnent des cours de langue à Beyrouth, et veulent s'implanter en Galilée ; en 1911, le Père Lagrange écrit à Pie X pour signaler que cela signifierait la mort de son école, et qu'il est prêt à la fermer si le Pape le souhaite. Le Pape accepte que l'école fasse de l'étude de l'Orient au lieu de l'étude de la Bible, mais le Père Cormier obtient un an de sursis à l'Ecole Biblique ! Le Père Lagrange part un an en France faire autre chose. En 1913, le Pape Pie X, gagné par son obéissance, lui redonne toute liberté de recherche. Il a 59 ans.

La guerre de 1914 oblige les dominicains Français à quitter Jérusalem pour Rome (la Turquie est alliée de l'Allemagne). Le Pape est alors Benoît XV, et est favorable au Père Lagrange. En 1916, le Père Cormier décède. En 1918, l'Ecole Biblique de Jérusalem reprend.

Jusqu'en 1926, le Père Lagrange commente les quatre Evangiles. Puis il rédige ses souvenirs, et publie « l'Evangile de Jésus-Christ », un ouvrage de vulgarisation, ayant senti « l'étreinte de la mort, et la stérilité surnaturelle de (sa) vie dévorée par l'étude ».

La vie du Père Lagrange se résume en un conflit de devoirs. Comme moine, il a choisi l'obéissance. « Si demain l'Eglise nous permet de proposer aux fidèles l'exemple du Père Lagrange, c'est l'épreuve de sa condamnation au temps de Pie X et de sa soumission à une autorité dont il pensait qu'elle se trompait qui sera tenue pour exemplaire, même par 'l'avocat du diable'. (...) Je me dis : 'Que faut-il faire si on est prêtre pour toujours et qu'on a perdu la foi du prêtre ? Faut-il demeurer encore, malgré l'hypocrisie ? Faut-il se séparer ? Et comment Dieu jugera-t-il le jour du Jugement ? »